



Il ne manque plus que l'occasion de la faire éclater.

Les ministres de sa majesté encourraient donc les plus justes et les plus graves reproches, s'ils ne faisaient tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir des tentatives coupables et l'effusion de sang.

Un honorable membre a annoncé l'intention d'appeler l'attention de la chambre sur l'état de l'Irlande, mais j'espère que justice sera faite par la loi que nous sommes en train de discuter.

M. O'Connor combat le projet de bill. Il rappelle que, lorsque le gouvernement a proposé le bill sur la sédition, il l'a prévenu que ce bill n'aurait d'autre résultat que de couvrir l'Irlande de sociétés secrètes.

La chambre, sur la proposition de l'honorable baronnet, décide l'urgence, et, passant outre aux formalités ordinaires, vote le bill à la presque unanimité.

Le prince George de Cambridge est parti de Londres pour l'Irlande, où il va reprendre le commandement militaire du district. Deux cents hommes d'un des régiments d'artillerie en garnison à Woolwich ont été embarqués le 21 pour la même destination.

Les nouvelles reçues de ces comtés de Tipperary et d'autres localités de l'Irlande, justifient ces diverses mesures. Des désordres partiels ont eu lieu sur plusieurs points, et peuvent être attribués à la fermentation qui règne dans les esprits.

Dans la séance de la chambre des communes d'aujourd'hui, lord Palmerston a répondu à une interpellation, qu'après avoir parcouru les correspondances...

Le résultat du dernier aperçu hebdomadaire de la situation de la banque d'Angleterre qu'à la date du 15 juillet dernier, la circulation du papier au porteur s'élevait à 20,295,537 liv. et les réserves de métaux précieux à 14,263,176 liv.

NOUVELLES D'ITALIE. DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE, ENTRÉE DES AUTRICHIENS A FERRARE. Le gouvernement français a reçu avant-hier la dépêche télégraphique suivante: Les Autrichiens sont entrés à Ferrare le 14 juillet au nombre de 5,000 hommes.

On dit que les Piémontais arrivent en toute hâte du côté de Conté. Cemaesio est occupé par les Autrichiens venus de Merola. Les 5,000 Autrichiens, qui étaient venus à Ferrare le 14, ont reculé brusquement, le 15, l'ordre de repasser le Pô.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE. VIENNE, 18 JUILLET. — L'archiduc Jean est rentré à Vienne le 17 après-midi. L'ouverture de la diète autrichienne, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est remise à une couple de jours. Le cabinet se compose de la manière suivante: M. de Tschirsky, président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Le programme que le nouveau ministère vient de faire publier ne se distingue en rien de ceux que nous avons vus paraître dans la plupart des États où s'est formée récemment une monarchie constitutionnelle. Le seul point important que nous remarquons cependant dans le programme du ministère de Vienne, c'est la déclaration que l'on essaiera vainement de rattacher par l'intimidation des concessions qu'il ne croit pas utiles dans l'intérêt général.

Toutes les pensions seront réduites au maximum de 2,000 florins; les autres jusqu'à 1,500 florins seront réduites d'un dixième.

Le bruit se répand dans ce moment que chez nous il y a une loi défendant les associations démocratiques et que la Feuille du gouvernement publiera dans son prochain numéro l'ordonnance qui y est relative.

Lord Palmerston a depuis quelques jours de nombreuses conférences avec le ministre de Russie au sujet de la question de Schleswig-Holstein. On dit que les deux diplomates sont parvenus à un accord sur cette question.

ASSEMBLÉE NATIONALE DE PRUSSE. — SAISON DU 18 JUILLET. M. Brühl interpelle le ministre de l'Intérieur au sujet de la démission du gouverneur de l'Oldenbourg. Le ministre de l'Intérieur a répondu que le roi avait décidé de ne pas accepter la démission.

On s'est occupé sans cesse, depuis des années, aussi bien dans les écrits que dans les négociations des gouvernements allemands, du système des droits différentiels. Les négociations qui ont eu lieu principalement avec les États maritimes, n'avaient encore produit aucun résultat.

La commission de constitution de Prusse, après avoir décidé que le pouvoir législatif est exercé par le roi et par les deux chambres, et que l'accord de ces trois pouvoirs est nécessaire à toute loi, a décidé aussi qu'un projet de loi adopté par la troisième fois par les deux chambres obtient par la force de loi.

Chaque Allemand a le droit de libre séjour et son domicile en chaque endroit du territoire de l'empire, et d'y acquérir des propriétés mobilières de toute espèce et de les posséder, d'exercer chaque profession et d'obtenir le droit de bourgeoisie.

Le paragraphe du projet de la constitution relatif à la commission de constitution, contenant comme suit, a été rejeté: «L'État de l'Allemagne ne peut être divisé en États allemands, qui jouissent d'une bonne réputation...»



